

Direction de la Planification et de l'Urbanisme
Service de la Réglementation Urbaine



Villeneuve-Tolosane

Plan Local d'Urbanisme

- Approuvé par DCM le 18 octobre 2005
- 1^{ère} modification par DCM le 31 janvier 2008
- 2^{ème} modification par DCC le 30 septembre 2010
- 1^{ère} révision simplifiée par DCC le 27 juin 2013
- 1^{ère} modification simplifiée par DCC le 27 juin 2013
- 3^{ème} modification par DCC le 26 septembre 2013

4^{ème} modification du PLU

Approuvée par DCC du 25/09/2014

4 - Pièces réglementaires

4.3. Liste des emplacements réservés



Villeneuve-Tolosane

aua / Toulouse
aire urbaine

toulouse
métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr

**I - LES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS À LA VOIRIE
(Numérotation de 1 à 13)**

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie
1	Voirie du Canal de Saint-Martory	C.U.T.M.	12 000 m ²
2	Élargissement du R.D. 24	C.U.T.M.	4 078 m ²
3	Élargissement de la rue des Lavandières (2.50m x linéaire)	C.U.T.M.	237 m ²
4	Aménagement du Chemin de Roussimort	Commune	1 018 m ²
5	Aménagement du Chemin du La Vimouna avec liaison piéton-cycles	Commune	1 117 m ²
6	Élargissement du Chemin Densus	Commune	2 765 m ²
7	Élargissement du chemin de Bourrouil (entre la route de Portet et la limite communale avec Roques) avec liaison piéton-cycles	Commune	320 m ²
8	Élargissement de la R.D. 68	C.U.T.M.	1 565 m ²
9	Carrefour à aménager au croisement de la R.D. 68 et de la rue du Stade	Commune	500 m ²
10	Création d'une voie entre SAGUENS et LES POUSSSES	Commune	433 m ²
11	Aménagement d'un accès à la zone de Las Fonses	Commune	240 m ²
12	Aménagement alignement	Commune	196 m ²
13	Régularisation foncier voirie	Commune	483 m ²
14	Élargissement du Chemin Densus (6m x linéaire)	C.U.T.M.	974 m ²
15	Élargissement du Chemin de Cézérou (6.75m x linéaire)	C.U.T.M.	895 m ²

**II - LES EMPLACEMENTS RESERVÉS AUX CHEMINEMENTS PIÉTONS ET PISTES CYCLABLES
(Numérotation de 31 à 50)**

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie
31	Création d'une liaison piétons-cycles le long de la Saudrune	Commune	651 m ²
32	Cheminement piétons-cycles le long de la Saudrune (9 m à compter de la berge sur le secteur Pradié/Champ de Villeneuve)	Commune	7 053 m ²
33	Cheminement piétons-cycles le long du Roussimort (8 m / axe ruisseau ou 9 m à compter de la berge sur le secteur Pradié/Champ de Villeneuve)	Commune	21 239 m ²
34	Cheminement piétons-cycles le long du Larramet (8 m de l'axe x linéaire)	Commune	5 129 m ²
35	Cheminement piétons-cycles : Champ du Cimetière	Commune	389 m ²
36	Aménagement paysager et cheminement piétons-cycles, le long de l'impasse de Bourrouil	Commune	1 273 m ²
37	Chemin piétonnier Rossignolis - Gatasses	Commune	409 m ²
38	Cheminement piétons-cycles : liaison Roques sur Garonne - Collège (3m x linéaire)	Commune	310 m ²
39	Création d'une liaison paysagère traversante entre le cœur vert de la ZAC, le bois Vieux	Commune	6 307 m ²

**III - LES EMPLACEMENTS RESERVÉS À DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET ESPACES VERTS
(Numérotation de 51 à 80)**

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie
52	Extension de l'espace nature du Bois Vieux	Commune	129 919 m ²
53	Aménagement du parc public au lieu-dit la terrasse	Commune	10 445 m ²

**IV - LES EMPLACEMENTS RESERVÉS À DES RESEAUX PUBLICS
(Numérotation de 81 à 100)**

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie
81	Création d'un bassin de rétention (S1= 3000 m ³) sur le territoire de Densus	C.U.T.M.	3 000 m ²
82	Création d'un bassin de rétention (S2= 4000 m ³) rue du Béarn	C.U.T.M.	4 000 m ²
83	Création d'un bassin de rétention (S3=200 m ³)rue des Catalpas	C.U.T.M.	200 m ²
84	Création d'un bassin de rétention (S4= 300 m ³) rue de l'Erable	C.U.T.M.	300 m ²
85	Création d'un bassin de rétention (S5= 900 m ³) rue Méroc	C.U.T.M.	900 m ²
86	Création d'un bassin de rétention (S6= 900 m ³) rue des Bergeronnettes	C.U.T.M.	900 m ²
87	Création d'un bassin de rétention (S7=2400 m ²) sur l'emprise de l'ancienne station d'épuration	C.U.T.M.	2 400 m ²
88	Foncier pour rejet pluvial Les Pousses (5 m x linéaire)	C.U.T.M.	538 m ²
89	Foncier pour surverse pluvial Bois Vieux (4 m x linéaire)	C.U.T.M.	582 m ²
90	Foncier pour passage pluvial Les Harmentes (4 m x linéaire)	C.U.T.M.	992 m ²
93	Foncier pour passage refoulement eaux usées (RD24) (4 m x linéaire)	C.U.T.M.	240 m ²
94	Foncier pour passage pluvial Blanquet (4 m x linéaire)	C.U.T.M.	330 m ²
95	Foncier pour passage pluvial lotissement Le Clos du Caminas (2 m x linéaire)	C.U.T.M.	143 m ²
96	Foncier pour passage eau potable lotissement Le Clos du Caminas (2 m x linéaire)	C.U.T.M.	150 m ²
97	Foncier passage canalisation eau potable Champ du Cimetière (3 m x linéaire)	C.U.T.M.	732 m ²